



SECTION DE L'HERAULT

TEL/ 04-67-15-75-65

Port :06-11-60-25-67

e-mail :fo.034@dgfip.finances.gouv.fr

**Syndicat National
des Finances Publiques
Force Ouvrière**

Section de l'HERAULT

**CAPL DU 11/03/2010
Affectations en SIP**

La CAP de ce jour concernait particulièrement les affectations des agents des postes de Montpellier 1 et 2 aux SIP Montpellier.

2 Etapes selon la Direction.

La première consiste en une démarche en amont avec calendrier, et visites sur place pour permettre à la Direction locale de répondre aux questions des agents.

La deuxième, en aval, est la mise en place du SIP, avec exploitations des votes des agents (règlement intérieur), formation, études et analyses des méthodes de travail.

Cela pourrait sembler satisfaisant, sauf que la réalité n'est pas si simple. Il suffit de voir ce qui se passe pour le poste de Montpellier 2.

FO-DGFIP contre la création de SIP a vu certaines de ses craintes se concrétiser.

Dans le cadre de ce dispositif, les agents de M2 avaient envisagé un refus d'affectation en SIP.

Pourquoi ?

Parce que ce poste est en difficulté de part un manque de moyens (comme malheureusement beaucoup d'autres!) mais aussi par un manque ou insuffisance de prise en compte de circonstances traumatisantes pour ses agents.

Or, si le poste manque de moyens de fonctionnement aujourd'hui cela risque de s'aggraver demain lorsqu'il rejoindra un SIP avec ses propres difficultés.

Devant ce front de protestation une délégation Directoriale musclée de part le nombre de personnes la composant, s'est rendue dans le poste et a voulu rassurer les agents en leur promettant des solutions à leurs craintes et questionnements et les a sollicité d'accepter leur intégration en SIP.

Pour cela, la Direction a notamment pris des engagements pour faire baisser les pressions et ainsi répartir les charges par des solutions que l'on pourrait qualifier de pas très "courantes" ("orthodoxes" aurait été le terme employé il y a quelques mois mais aujourd'hui, on ne sait jamais!...).

Les agents ont donc pris acte de ces assurances et acceptent d'aller en SIP à l'exception de 2 agents qui souhaitent maintenir leur demande de mutation pour d'autres services.

La Direction est amenée alors à leur lister les avantages et les inconvénients d'une telle décision, notamment le fait qu'ils ne partiraient pas forcément là où ils le souhaitaient. Accepter l'intégration au SIP et maintenir la demande de mutation est plus judicieux a été l'argument décisif et in fine accepté par ces agents.

L'analyse syndicale (indépendante de celle des agents), est que là nous étions bien en face d'une pression s'ajoutant à celles déjà existantes. La Direction réfute le terme de pression et y préfère celui d'information.

FO-DGFIP-34 espèrent que tous les engagements seront respectés et que les agents qui ont pris acte des propos de la Direction n'auront pas ainsi à regretter leur choix (mais l'avaient-ils?)

Les élus FO-DGFIP-34 ont voté contre ces affectations puisqu'ils sont contre la création des SIP. Les circonstances relatées ici les confortent dans leur position.

Questions diverses:

Primes des agents de Castelnaud qui doivent déménager à Montpellier suite à une délocalisation, (pour FO-DGFIP-34, une suppression du poste). La Direction confirme la prime, mais déclare être en attente de l'arrêté.

Ci-dessous le tableau des mouvements des agents de catégorie C :

	Au 31/03/2010	
Agents	Affectation actuelle	Affectation nouvelle
ALBERT Frédéric	Trésorerie Principale M1	SIP M1
POURTALIE Véronique		
CHICHE Eric		
BURGARD Serge		
CORTES Sylvie		
DUPUY Marylise		
CEBELIEU Frédéric		
BAILLS Véronique	Trésorerie Principale M2	SIP M2
BOULDOIRES Sophie		
CHAYNES Guillaume		
CONVERS Brigitte		
MASCLAU Jean-Pierre		
SAER Frédéric		
TROLLE Philippe		

Ci-dessous le tableau des mouvements des agents de catégorie B :

	Au 31/03/2010	
Agents	Affectation actuelle	Affectation nouvelle
BERTRAND Patrick	Trésorerie principale M1	SIP M1
HILAIRE Elie		
JOURNET Annie		
PINET Henri		
RICCI Jean Yves		
RIEUSSET Myriam		
VERNET Lucille		

	Au 31/03/2010	
Agents	Affectation actuelle	Affectation nouvelle
AUSSENAC Anne Marie	Trésorerie principale M2	SIP M2
BERTOLINI Régine		
GILLES Sophie		
LARRY Jean Jacques		
LLOSE Hélène		
LOWREY Nicole		
NATUREL Thierry		
REFREGERS Cathy		
SERRANO Philippe		